



Paris, le 28 juillet 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Varenne agricole de l'eau et du changement climatique : vers une réforme globale de la gestion des risques à concrétiser dans le budget de l'Etat

Lancé après l'évènement de gel printanier destructeur, le premier groupe du « Varenne agricole » sur la gestion des risques vient de rendre ses conclusions au moment où toute une partie de notre territoire est touchée par les inondations et les excès d'eau.

Plus que jamais, les décisions qui découleront de ce travail sont capitales pour l'avenir de l'agriculture et devront être à la hauteur du défi climatique !

Nous tenons à saluer l'esprit constructif porté par le Président, Frédéric Descrozaille et le rapporteur, Hervé Lejeune, qui ont animé le groupe de travail tout au long de ces dernières semaines avec la conscience largement partagée qu'un *statu quo* n'était plus tenable.

Nous souscrivons pleinement à la construction d'un mécanisme de gestion des risques climatiques à trois niveaux qui s'appuie sur une articulation claire et lisible entre un régime de solidarité nationale pour tous les agriculteurs, un régime assurantiel et une responsabilité personnelle de chaque agriculteur pour prévenir les risques et assurer un premier niveau de protection.

Pour être efficace, il est indispensable que ce schéma fasse l'objet d'une gouvernance associant Etat, assureurs, réassureurs et agriculteurs. A ce titre, nous appuyons avec force l'instauration d'un mécanisme de mutualisation entre assureurs permettant une gestion plus transparente et instaurant la confiance indispensable dans une offre assurantielle accessible à tous les agriculteurs quelle que soit leurs productions et leur région.

Comme nous l'avons toujours défendu, et les conclusions du groupe vont dans ce sens, aucun agriculteur ne doit être exclu de la possibilité de s'assurer.

Pourtant, si nous approuvons et défendons la mise en œuvre d'un tel projet permettant de garantir une couverture minimale et incitant à l'assurance récolte, nous serons extrêmement vigilants quant à l'ambition budgétaire exprimée ce jour. Le changement climatique est en œuvre et les besoins sont immédiats. Attendre, c'est prendre le risque de subir une nouvelle fois les accidents climatiques. Les agriculteurs ont besoin de visibilité sur la résilience de leur exploitation pour pouvoir poursuivre les investissements nécessaires à la transition qui leur est demandée. L'individualisation de l'indemnisation doit permettre une meilleure prise en compte des efforts de prévention mis en œuvre par les agriculteurs. Nous soutiendrons et accompagnerons ces actions pour renforcer la résilience des exploitations.

Il est donc absolument indispensable que l'expression de la solidarité nationale forte émanant des discours du Président de la République lors du grand rendez-vous de la souveraineté alimentaire, le 18 mai dernier, et ceux du Premier Ministre suite au gel du printemps, se matérialise par un soutien financier de l'Etat à la hauteur du défi qui nous attend et en phase avec l'engagement du monde agricole pour son adaptation. A ce stade, les perspectives à horizon 2023 annoncées et qui se traduisent notamment dans les niveaux d'intervention de l'Etat et les taux d'indemnisation méritent d'être renforcées.

Nous appelons donc les ministres à revoir leurs ambitions lors des arbitrages à venir qui devront être à la hauteur de l'attente professionnelle et répondre à l'objectif de souveraineté alimentaire.

Contacts presse :

FNSEA : Marion Fournier – 07 60 29 56 17 - marion.fournier@reseaufnsea.fr

JA : Gaëtan Labardin – 07 86 22 90 67 – glabardin@jeunes-agriculteurs.fr

APCA : Iris Roze – 06 09 86 02 26 - iris.roze@apca.chambagri.fr